

Le saviez-vous ?

Les **hygiénistes dentaires** sont des professionnels de « **première ligne** » qui valorisent la santé buccodentaire.

Les **hygiénistes dentaires** enseignent des techniques d'hygiène dentaire personnalisées et prodiguent des soins préventifs dans le but d'assurer une meilleure santé globale à la population.

La loi accorde
« **l'autonomie de pratique** »
pour les **hygiénistes dentaires** au Québec depuis
le 24 septembre 2020.



Pour trouvez votre
hygiéniste dentaire indépendant.e
selon votre région, visitez notre répertoire.

